



**FONDATION  
PARIS-SUD  
UNIVERSITÉ**

**Rapport d'activité  
2017**



# SOMMAIRE

- 2 - Le mot du Président
- 3 - L'Université Paris-Sud
- 4 - La Fondation Paris-Sud Université
- 5 - La levée de fonds - Campagne 2017
- 6 - Agir pour la médiation
- 7 - Favoriser la réussite de tous
- 8 - Ouvrir l'Université à la société
- 9 - Les chaires
- 10 - Droit de l'espace et des télécommunications
- 12 - La Physique autrement
- 14 - La cuisine du futur
- 16 - Chaire européenne de l'immatériel
- 18 - Le conseil de gestion
- 19 - Exercice 2017 – Le mot du trésorier

Crédits photos : Université Paris-Sud / L. Arduin, M. Lecompt, E. Robin

Nous remercions Marie Beuneu pour son aide précieuse à la réalisation de ce rapport d'activité.

Réalisation : Fondation Paris-Sud Université

Rapport d'activité 2017, imprimé à 200 exemplaires

## LE MOT DU PRÉSIDENT



2017 a été une **année de transition** pour la Fondation Paris-Sud Université. Éric Henriet, qui présidait la Fondation depuis sa création, a quitté ses fonctions. Nous le remercions très chaleureusement pour le travail accompli.

Ce départ, même s'il ne faut y voir aucune relation de cause à effet, coïncide avec un **changement de positionnement de la Fondation**. Si elle va poursuivre – et espère encore développer – son activité principale de portage de chaires, la fondation Paris-Sud Université a enclenché de nouvelles actions auprès d'un public plus large.

Nous avons ainsi lancé notre **première campagne de levée de fonds** en direction du grand public. Les sommes collectées permettront de financer des projets pédagogiques ou de médiation scientifique innovants, principalement au service des étudiants bien évidemment, mais permettant également d'ouvrir encore davantage nos campus à travers des lieux de visite et des événements.

En parallèle, avec un conseil de gestion renouvelé, une réflexion approfondie a été lancée en vue notamment de la préparation de l'intégration de l'Université Paris-Sud et de sa Fondation au sein de l'**Université Paris-Saclay** en 2020.

Tout au long de cette année 2017, **nos quatre chaires** ont continué de se pencher sur d'importantes questions de société telles que l'alimentation de demain, le droit de l'espace ou la propriété intellectuelle, et de diffuser les savoirs à travers l'enseignement et la médiation scientifique.

**L'année 2018 sera, à n'en pas douter, riche de nouveaux projets, et nous comptons sur vous pour nous aider à les construire !**

# L'UNIVERSITÉ PARIS-SUD

Comprendre le monde, construire l'avenir



**L'Université Paris-Sud est un lieu de recherche et de formation de très haut niveau, mises au service de la compréhension du monde, de la réussite de tous les étudiants et de la société.**

Dans cet espace de dialogue entre disciplines, chercheurs, étudiants, acteurs sociaux et économiques, des réponses concrètes se construisent en réponse aux enjeux contemporains.

Université de recherche intensive au spectre disciplinaire large, l'Université Paris-Sud peut se prévaloir de deux prix Nobel en physique et de quatre médailles Fields en mathématiques, décernées à de brillants enseignants-chercheurs de notre établissement.

Prestigieuse par la recherche, l'Université l'est aussi par son offre de formation très étendue au niveau disciplinaire, embrassant les sciences, le droit, les sciences économiques, la gestion, la médecine, la pharmacie, le sport et de nombreuses filières technologiques.

## EN CHIFFRES

2<sup>e</sup>  
établissement au classement mondial  
de Shanghai, 41<sup>e</sup> au niveau mondial

31 000  
étudiants inscrits, dont plus de 5 000  
étudiants étrangers

78  
unités de recherche

6 000  
publications scientifiques de référence  
internationale en 2016

8  
campus

570 000 m<sup>2</sup>  
de surfaces bâties

## MISSIONS DE LA FONDATION

- Promouvoir le partage de la culture scientifique et technique avec tous les publics
- Valoriser les savoirs acquis et les résultats de ses personnels et de ses étudiants
- Faciliter l'accès aux études de tous au meilleur niveau
- Donner les meilleures conditions de vie aux étudiants et aux personnels
- Favoriser l'ouverture de l'Université sur le monde socio-économique

# LA FONDATION PARIS-SUD UNIVERSITÉ

## Le meilleur pour tous

La Fondation Paris-Sud Université a pour objectif de promouvoir le meilleur de la recherche et de l'enseignement supérieur par la diffusion des savoirs, l'innovation et l'ascension sociale.

À travers son action, la Fondation valorise la richesse scientifique, humaine et sociétale de l'Université Paris-Sud. Visant « **le meilleur pour tous** », elle constitue un formidable levier pour soutenir des projets innovants au bénéfice de l'ensemble de communauté universitaire dans sa diversité, et de la société.

Son action s'oriente dans deux grandes directions : le soutien à des chaires de recherche, d'enseignement et de médiation, à travers le mécénat ; et le soutien à des actions prioritaires, à travers la collecte de dons.

## LES FONDATEURS

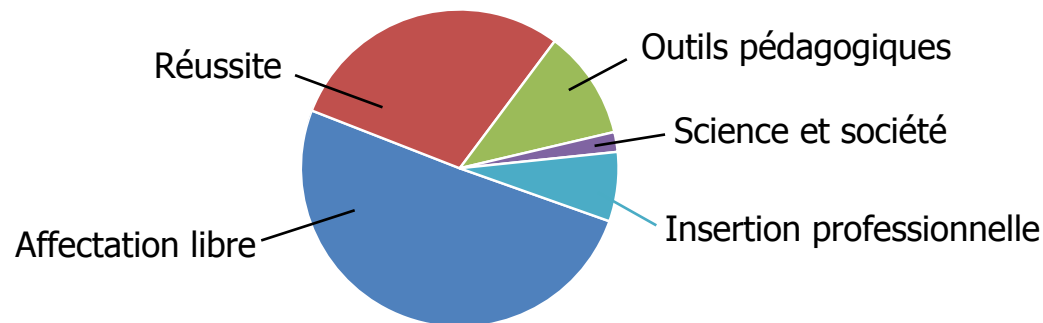


# LA LEVÉE DE FONDS - CAMPAGNE 2017

Depuis sa création en 2011, la Fondation Paris-Sud Université a participé au financement de **cinq chaires de recherche, d'enseignement et de diffusion des sciences**. Elle s'est également associée à des actions ponctuelles de formation et de médiation, porteuses des valeurs de l'Université.

À l'automne 2017, elle a lancé sa **première campagne de levée de fonds en direction du grand public**. Pour cela, elle s'est associée avec la Société Générale, membre fondateur, pour développer un outil de dons en ligne.

## Répartition des dons collectés en 2017



## MERCI

### À...

Auberi André, Véronique Bakaar, Claudine Bérenger, Didier Bonfils, Olivier Boudaud, Philippe Brunet,

Jean-Louis Courouau, Patrick Couvreur, Véronique de Sousa, Jean-Claude Delserieys, Isabelle Demachy Vacus, Christophe Derisson, Youssouph Diedhiou, Michel Dubarry, Fabrice Dufresne, Christelle Dupuy, Bruno Édouard, Sabine Ferrier, Philippe Ferron, Vincent Feyel, Denis Fonknechten, Philippe Forget, Jean-Michel Franchet, Francis Queret, Sylvain Franchet, Éric Gacoin, Micheline Galdin, Anne Garnier, Marie-Claude Gaudel, Paul Guignard, Maguy Hauret, Éric Henriet, Patrick Ivagnes, Véronique Joliot, Olivier Jolliot, Olivier Kahn, Laurent Lasserre, Pierre-Yves Le Perf, Caroline Lecler, Yves Leduc, Serge Lévy, Manuel Macedo, Thierry Marandel, Patrick Merlin, Bertrand Nicolazo, Jean-Jacques Perruffel, Bertrand Poumellec, Sylvie Raimbaud Remazeilles, Anne Rambaut, Sylvie Retailleau, Béatrix Reynaud, Hervé Romat, Vichharaks Ros, Jean-François Sadoc, Louis Sangouard, Gabriel Saussay, Véronique Scarpa, Virginie Taupin, Sami Tliba, Emmanuel Trizac, Gwen-aelle Verscheure, Colette Voisin, Éric Vuailat, Philippe Vulliet, Karim Zeghal

**et à toutes celles et ceux qui préfèrent rester anonymes !**

# AGIR POUR LA MÉDIATION



## Développer le Musée de la Lumière et de la Matière

Le Musée abrite l'Anneau de Collisions d'Orsay, un des pionniers des accélérateurs de particules. Lieu unique inscrit à l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques de France, il accueille du public toute l'année.

Conjugués à des financements internes, les dons reçus vont permettre de le réaménager et de le revaloriser.

## Soutenir le Festival de Robotique de Cachan

Depuis 2015, le festival de Cachan propose au grand public une plongée dans la culture robotique à travers des conférences, des ateliers, des visites de laboratoires, des démonstrations et des performances spectaculaires.

Les soutiens reçus permettront d'enrichir le programme de l'édition 2018 en nouvelles activités telles qu'un concert, une compétition internationale et un hackathon robotique.



## Peau neuve pour les serres du jardin botanique d'Orsay

Grâce au soutien de nos donateurs et à une subvention du Conseil Départemental de l'Essonne, les serres du jardin botanique de l'Université Paris-Sud vont être réaménagées pour pouvoir s'ouvrir pleinement au public.

Dotées de riches collections (plantes rares, plantes carnivores, plantes tropicales, orchidées...), elles constituent un très bel outil pédagogique et de médiation scientifique.

# FAVORISER LA RÉUSSITE DE TOUS

## Développer l'innovation pédagogique

La mise en œuvre de nouvelles méthodes pédagogiques, notamment numériques, est essentielle pour suivre l'évolution de la société et des façons d'apprendre.

À travers ce projet, les donateurs vont permettre de soutenir le développement de dispositifs pédagogiques innovants, avec la réalisation de ressources telles que des vidéos, des exercices en ligne, des tutoriels, des forums d'échange et du tutorat en ligne.



## Soutenir les étudiants en situation de handicap

Grâce à des aménagements et à des aides techniques, pédagogiques et humaines, le service Handicap et Études accompagne chaque année plus de 400 étudiants en situation de handicap.

Grâce au soutien des donateurs, l'Université Paris-Sud peut intensifier l'accompagnement de ces étudiants par le financement de matériels adaptés ou de services.

## Accompagner le projet professionnel des étudiants en pharmacie

Le projet Boussole propose aux étudiants de deuxième année de Pharmacie un suivi personnalisé afin de structurer leur projet professionnel.

Cet accompagnement passe par un dispositif de tutorat, un suivi renforcé et une plateforme multimédia d'orientation, mais aussi par une plus grande valorisation des filières pharmaceutiques dont la diversité des métiers est peu connue des étudiants. Il vise ainsi à accompagner ces étudiants vers la réussite et une insertion professionnelle adaptée.



# ANCER L'UNIVERSITÉ DANS LA SOCIÉTÉ



## Favoriser la culture entrepreneuriale des étudiants

De nombreux étudiants ont des projets qui ne demandent qu'à éclore, mais nécessitent un accompagnement et des outils spécifiques.

Les dons reçus permettront de financer un concours du meilleur projet de création d'entreprise, l'aménagement d'un espace de coworking accessible gratuitement pour nos étudiants entrepreneurs, l'organisation d'ateliers et de conférences...

## Diffuser la connaissance à tous

Riche de savoirs scientifiques mais aussi d'un important patrimoine historique, artistique et culturel, l'Université Paris-Sud souhaite ouvrir ses campus à tous pour créer des liens entre sciences et société.

Grâce aux donateurs, l'Université renforcera sa politique de médiation scientifique à travers des conférences, des expositions et visites, des événements arts et sciences ouverts au plus grand nombre.



## Le réseau des Parisudiens

Un réseau des anciens étudiants permettra à chacun d'enrichir son réseau professionnel, de booster sa carrière de participer au rayonnement de l'Université et de maintenir le lien entre les membres de la communauté.

Il s'agit de créer un programme relationnel entre alumni et étudiants, un cycle de conférences professionnelles, une newsletter destinée aux alumni et un annuaire des anciens diplômés.



# LES CHAIRES

La Fondation Paris-Sud Université a pour objectif de promouvoir le meilleur de la recherche et de l'enseignement supérieur par la diffusion des savoirs, l'innovation et l'ascension sociale.

Dans ce but, elle accompagne et soutient des projets novateurs pour faire dialoguer la science et la société et tisser des liens avec le monde socio-économique.

**Projets structurants sur plusieurs années, les chaires approfondissent des thématiques innovantes**, associées à des actions de médiation scientifique, des parcours professionnalisants ou des applications industrielles.

- **Quel droit dans l'espace ?**
- **Que mangerons-nous demain ?**
- **Comment montrer la science différemment ?**
- **Comment soutenir une innovation inclusive ?**

Telles sont quelques-unes des questions auxquelles s'intéressent les chaires soutenues par la Fondation Paris-Sud Université.



## LA CHAIRE EN 2017

- Journée européenne de l'IDEST 2017
- Participation au Space Law Moot Court Competition à Helsinki
- Conférence « Cybersécurité et objets connectés » à l'Assemblée nationale les 19 mai, à l'occasion de la journée mondiale des télécommunications
- Participation au cours d'été de l'Agence spatiale européenne (ECSL)

# DROIT DE L'ESPACE ET DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

La chaire internationale du droit de l'espace et des télécommunications vise à soutenir la recherche et l'enseignement juridiques de haut niveau en lien avec les technologies de pointe : espace, aéronautique, télécommunications, numérique...



### LE PORTEUR : PHILIPPE ACHILLEAS

Professeur des Universités, directeur du Master 2 « Droit des activités spatiales et des télécommunications » et de l'IDEST (Institut du droit de l'espace et des télécommunications)

## LES MÉCÈNES



**Adossée à l'Institut du Droit de l'Espace et des Télécommunications (IDEST), cette chaire vise à développer la connaissance** dans les domaines du droit des télécommunications, du numérique, de l'espace et de l'aviation. La chaire soutient notamment les études doctorales et organise des événements scientifiques internationaux.

En 2017, la chaire a ainsi organisé, entre autres, la journée européenne de l'IDEST sur le thème de la sécurité des données personnelles en Europe, ainsi qu'une conférence sur « cybersécurité et objets connectés ».

#### **La chaire travaille sur plusieurs thèmes de recherche :**

- l'achèvement du marché européen des télécommunications
- les aspects juridiques des nouvelles applications des télécommunications
- la régulation des télécommunications dans les pays émergents, notamment en Afrique
- la coopération dans l'industrie aéronautique et spatiale
- le « space plane » ou avion suborbital
- le contrôle des exportations de biens et de technologies militaires et sensibles

**La chaire soutient le Master « Droit des activités spéciales et des télécommunications »**, classé n°1 par SMBG dans la catégorie « Droit du numérique et des communications électroniques ».

**Fortement internationale**, la chaire développe de nombreux partenariats stratégiques à l'étranger.



## LA CHAIRE EN 2017

- Illustrations sur le thème du froid avec l'Ecole Estienne
- Participation à l'exposition sur le froid à la Cité des Sciences
- Nouveau système de médiation à base de cartes à jouer sur la physique moderne
- Innovation pédagogique en collaboration avec l'Institut Villebon-Charpak
- Collaboration avec l'artiste Patrick Corillon sur le thème du zéro absolu
- Exposition sur la cristallographie avec une illustratrice scientifique
- Projet Design Explains Science avec l'ENSCI

## LA PHYSIQUE AUTREMENT

La chaire « La physique autrement » vise à transmettre et diffuser les savoirs scientifiques au plus grand nombre, en particulier dans le domaine de la physique moderne. Elle développe des actions et outils innovants et participe à des programmes de recherche en innovation pédagogique.



### LE PORTEUR : JULIEN BOBROFF

Professeur des Universités, laboratoire de physique des solides (LPS)

## LE MÉCÈNE



**La chaire « la physique autrement » soutient les activités du groupe de recherche « La Physique autrement »** du Laboratoire de Physique des Solides (Université Paris-Sud / CNRS). Réfléchissant sur la diffusion de la science au plus grand nombre, ce groupe de recherche réalise des dispositifs innovants visant à rendre la physique accessible et à changer le regard du grand public.

En 2017, avec la **collaboration d'illustrateurs et de designers**, le groupe « la physique autrement » a notamment réalisé un système de médiation à partir de cartes à jouer pour découvrir la physique moderne, des conférences grand public basées sur des objets ou encore une exposition sur la cristallographie.

À travers un volet formation et la création de réseaux locaux, nationaux et internationaux, la chaire initie collègues **chercheurs, étudiants et professeurs de physique de lycée et collègue** à ces nouvelles approches. L'option vulgarisation proposée aux étudiants du magistère de Physique Fondamentale d'Orsay leur permet notamment de développer leurs propres projets.

La chaire participe à des **programmes de recherche**, notamment à travers le projet ANR DeSciTech qui explore la question de la diffusion des savoirs scientifiques à travers une alliance entre sciences et design. Elle est également impliquée dans des expériences de pédagogies innovantes dans le cadre de l'Université.

Le travail de la chaire « la physique autrement » a été **récompensé en 2015 par le prix Le goût des sciences pour la vidéo** « Le chercheur et son article » qui décrit les étapes de publication d'un article dans le domaine de la recherche scientifique.



# LA CHAIRE EN 2017

- ▶ Intervention lors de l'exposition « Que mangerons-nous demain ? », Cité des Sciences et de l'Industrie
- ▶ Conférence (G)astronomie à la Fête de la Science
- ▶ L'innovation au Salon du chocolat – Master Class avec Thierry Marx
- ▶ Présence au Technion à Paris, table ronde sur l'innovation en cuisine et la cuisine durable
- ▶ Livre *Les papilles du chimiste* (éditions Dunod), sorti en octobre 2017
- ▶ Chronique hebdomadaire dans les carnets de Julie, saison 2
- ▶ Chronique bi-mensuelle dans le Magazine de la Santé, France 5
- ▶ Participation à plus d'une quinzaine d'émissions radio et télé de vulgarisation

## LA CUISINE DU FUTUR

La chaire « Cuisine du futur » ouvre un lieu de réflexion sur l'évolution de la cuisine de demain, en interaction avec de nombreux partenaires, notamment de l'artisanat et des entreprises.



### LE PORTEUR : RAPHAËL HAUMONT

Enseignant-chercheur à l'Université Paris-Sud, laboratoire ICMMO

## LES MÉCÈNES

/perene

les vergers  
boiron

E.C.F.

DANONE

**En collaboration avec le chef étoilé Thierry Marx**, et adossée au Centre français d'innovation culinaire (CFIC), la chaire « Cuisine du futur » se veut un haut lieu de recherche et d'innovation sur l'avenir de l'alimentation et de la gastronomie. Elle s'organise autour de trois thématiques :

- **Structure, texture et émotion culinaire**, visant à utiliser le meilleur des produits en s'affranchissant du superflu.
- **Nouveaux outils, nouvelles émotions**, pour réfléchir aux outils à utiliser dans la cuisine de demain (centrifugeuse 4 000 tours par minute, machine à vide...).
- **Réflexion sur l'encapsulation de saveurs**, visant à créer une membrane comestible biodégradable, pour un yaourt ou un liquide par exemple, pouvant remplacer le plastique.

La chaire « Cuisine du futur » connaît une **médiatisation grandissante**. Depuis septembre 2016, Raphaël Haumont tient ainsi une chronique mensuelle dans le Magazine de la Santé (France 5) et participe, avec Thierry Marx, à l'émission hebdomadaire « Les Carnets de Julie ».

La chaire comporte un **important volet en formation**, avec une option gastronomie moléculaire proposée aux étudiants en troisième année de licence de chimie. Elle soutient également de nombreuses activités de diffusion, des sciences à travers la participation à la Fête de la Science, la parution de livres ou encore la création d'un potager pour le jeune public.

**Travaillant à réinventer les techniques et outils pour réfléchir à la cuisine de demain**, la chaire « Cuisine du futur » possède de nombreuses applications pratiques, pour le monde de la restauration par exemple.



## LA CHAIRE EN 2017

► Consortium doctoral international le 5 juillet 2017 à la Faculté Jean Monnet

► Organisation de la 13<sup>e</sup> édition de The World Conference on Intellectual Capital for Communities, au siège de l'UNESCO, autour du thème « Information and Knowledge for All. Towards an Inclusive Innovation »

## CHAIRE EUROPÉENNE DE L'IMMATÉRIEL

La Chaire européenne de l'Immatériel vise à contribuer à la mutualisation des connaissances et au développement des capacités de recherche par la création d'un espace international d'échange, de formation et de recherche dans le domaine de l'immatériel.



### LE PORTEUR : AHMED BOUNFOUR

Professeur des Universités à l'Université Paris-Sud, laboratoire RITM (Réseaux – Innovation – Territoires – Mondialisation)

## LE MÉCÈNE

GR O U P E





La chaire européenne de l'immatériel couvre un **périmètre allant des actifs de l'innovation aux données en tant qu'actifs numériques**. Ses activités sont articulées autour de trois pôles :

- l'innovation et la propriété intellectuelle
- les territoires
- le numérique

La chaire développe des événements internationaux récurrents à la qualité reconnue, telles que la conférence mondiale *The World Conference on Intellectual Capital for Communities*, initiée en partenariat avec la Banque Mondiale (bureau de Paris, 2005-2014), un consortium doctoral international ou des ateliers thématiques. En 2017, la conférence mondiale IC13 portait sur le thème « *Information and Knowledge for All : Towards an Inclusive Innovation* » (information et savoir pour tous : vers une innovation inclusive).

La chaire développe également l'agenda franco-allemand relatif à l'immatériel, en partenariat avec l'Université de Heidelberg.

**Reconnue par les grandes institutions internationales**, la chaire européenne de l'immatériel travaille étroitement avec les experts de la Banque Mondiale, de l'OCDE, de la Banque Européenne d'Investissement et de la Commission Européenne. Elle a également développé des partenariats avec de grandes universités, comme l'Université de Heidelberg en Allemagne ou les Universités de Gakushuin et de Hitotsubashi au Japon et l'Université Fédérale de Rio de Janeiro.



**IC FOR COMMUNITIES  
THE WORLD CONFERENCE**

# CONSEIL DE GESTION DE LA FONDATION

## COLLÈGE DES FONDATEURS

**Pierre Bérroux**, Chief Digital Officer (Production Ingénierie), EDF, ambassadeur de la campagne de la Fondation

**Michel Le Boudec**, Directeur Régional Direction d'exploitation de Massy, Société Générale, ambassadeur de la campagne de la Fondation

**Sylvie Retailleau**, Présidente de l'Université Paris-Sud

## BUREAU

**Pascal Corbel**, Président

**Pierre-Antoine Grislain**, Vice-Président

**Pierre Le Maréchal**, Secrétaire

**Serge Édouard**, Trésorier

## COLLÈGE DES PERSONNALITÉS EXTÉRIEURES ET COMPÉTENTES

**Patrick Couvreur**, Professeur à la Faculté de Pharmacie de l'Université Paris-Sud, inventeur européen

**Albert Fert**, Professeur émérite à l'Université Paris-Sud, Prix Nobel de Physique

**Marie-Claude Gaudel**, Professeure émérite en Informatique à l'Université Paris-Sud

**Dominique Franco**, Professeur émérite à la Faculté de Médecine de l'Université Paris-Sud

**David Ros**, Maire d'Orsay, Conseiller départemental de l'Essonne

## COLLÈGE DES REPRÉSENTANTS DE PARIS-SUD

**Étienne Augé**, Vice-Président Recherche de l'Université Paris-Sud

**Brigitte Bourdon**, Directrice de la Communication de l'Université Paris-Sud

**Stéphane Duquerroy**, Maître de conférences, responsable de la Mission Handicap de l'Université Paris-Sud

**Jane Lecomte**, Professeur à la Faculté des Sciences de l'Université Paris-Sud

**Marc Pallardy**, Doyen de la Faculté de Pharmacie de l'Université Paris-Sud

# EXERCICE 2017 – LE MOT DU TRÉSORIER



La fondation universitaire « Paris-Sud Université » est à son cinquième exercice comptable. **Le budget global de la Fondation s'est porté à 469k€ et ses dépenses exécutées à 256,1k€.** La part non-exécutée des dépenses au budget s'explique en grande partie par le fait que les activités principales de la Fondation sont portées par les chaires pluriannuelles.

La valeur comptable du patrimoine de la Fondation s'établit à **775 k€** (+6% par apport à 2016) comprenant essentiellement des disponibilités (77%, dont un tiers est placé sur un compte rémunéré à la Société Générale), des créances (13%) et des immobilisations corporelles (10% : équipements informatiques et scientifiques acquis dans le cadre des chaires).

L'apport à la dotation en capital des fondateurs (Université Paris-Sud, EDF et Société Générale) est de 130 k€. Cette dotation n'a pas évolué en 2017.

Les activités de la Fondation ont été de trois types en 2017.

En premier lieu, **LES ACTIVITÉS DES CHAIRES** constituent l'activité historique de la Fondation. Leur financement est assuré par des entreprises et institutions. Aucune nouvelle chaire n'a été lancée cette année. Quatre ont été actives sur 2017 :

- La chaire « **La Physique Autrement** » (UFR Sciences – UMR Laboratoire Physique des Solides) ouverte en 2013 avec Air Liquide, s'est arrêtée courant 2017. Les dépenses ont été de 12 708 € pour cette dernière année.
- La chaire « **Droit de l'Espace et des Télécommunications** » (UFR Jean Monnet) toujours très active et multipartenaires (Orange, Airbus, Thalès, Ariane Group) a dépensé 61 704 €, principalement en dépenses de personnel et frais de mission.

- La chaire « **La Cuisine du Futur** » (UFR Sciences – UMR ICMMO) a dépensé 47 990 €, principalement en dépenses de personnel et consommables.
- Enfin, la chaire « **Immatériel** » (IUT de Sceaux – EA RITM) a dépensé 61 704 €, principalement en dépenses de personnel, frais de mission et événements académiques (colloque UNESCO).

En second lieu, **LES ACTIVITÉS DE COLLECTE DE DONS AUPRÈS DES PARTICULIERS** pour financer des projets définis ou à définir sont nouvelles pour la Fondation. En 2017, le site de dons en ligne est devenu opérationnel. Il est hébergé et sécurisé par notre fondateur et partenaire, la Société Générale.

Au total, les dons des particuliers sur 2017 se sont portés à **15k€**, tout en notant que les opérations de collecte (lettre aux parents de nos étudiants par exemple) ont été réalisées sur la fin de l'année 2017. Ces dons sont amenés à financer certains petits projets sélectionnés et portés par plusieurs composantes, d'autres ne sont pas affectés par les donateurs. Aucune dépense, sur 2017, n'a été constatée au titre de ces projets qui se réalisent sur 2018.

ENFIN, **L'ACTIVITÉ DE FONCTIONNEMENT DE LA FONDATION** arrive en soutien de l'ensemble des opérations précédentes. Les dépenses ont été de **101 714 €**. Cela montre une rupture par rapport aux exercices précédents, où les dépenses « mutualisées » ne dépassaient pas 6k€ par an (dotations aux amortissements, frais des Commissaires aux Comptes, organisation des Conseils de Gestion, rapport annuel d'activités). Cela traduit donc une relance de l'activité générique de la Fondation, à travers une stratégie de développement forte :

- 51 789 € ont été des **dépenses de personnel**, avec l'embauche d'un CDD de mars 2017 à mars 2018 sur le réseau alumni et la levée de dons en ligne ;
- 23 716 € de **dépenses de fonctionnement** : honoraires de CAC E&Y pour 4k€, opération de la lettre aux parents de nos étudiants pour 13k€, développement du site Internet pour 7k€.

Le compte de résultat de la Fondation présente une **perte de 11 934 €** en 2017, après un bénéfice de 82k€ en 2016. Ce déficit s'explique quasi exclusivement par les dotations aux amortissements, constatées pour 11 494 € (générées par les matériels achetés par les chaires), non couvertes par les frais de gestion et autres produits de gestion courante sur 2017. La Fondation présente aussi, au 31/12/2017, une **trésorerie de 598k€**, dont 191k€ (part de la dotation apportée par les fondateurs) sont placés sur un compte rémunéré (834€ de produits financiers en 2017).

Au-delà de ces constats financiers, il est à noter qu'en 2017, la Fondation a changé de Commissaires aux Comptes. En effet, les précédents, le cabinet E&Y, ont démissionné le 19 octobre 2017. Le Conseil d'administration de l'université, en accord avec le Conseil de Gestion de la Fondation, a nommé le cabinet Deloitte nouveaux Commissaires aux Comptes pour un mandat de 6 ans. Ce cabinet est aussi Commissaires aux Comptes de l'Université.

Enfin, les réorganisations des services internes à Paris-Sud ont confié la gestion financière à la DABF (Direction des Activités Budgétaires et Financières) depuis mars 2018, gestion assurée jusqu'au 31/12/2017 par le SAIC devenu depuis DARI (Direction des activités de recherche et d'innovation).

**Serge Édouard, trésorier de la Fondation Paris-Sud Université**



# Avantages fiscaux

## POUR CHAQUE DON RÉALISÉ EN FAVEUR DE LA FONDATION...

### ► Si vous êtes un particulier

Vous bénéficiez d'une réduction de l'impôt sur le revenu à hauteur de 66 % du montant du don, dans la limite annuelle de 20 % du revenu imposable. La réduction d'impôt peut s'étaler sur 5 ans pour les dons qui dépassent le plafond de 20%. Par exemple :

**Un don de 5 000 euros ne vous revient qu'à 1 700 euros après déduction fiscale**

**Un don de 1 000 euros ne vous revient qu'à 340 euros après déduction fiscale**

Si vous êtes assujetti à l'ISF, vous pouvez également bénéficier d'une réduction de votre impôt à hauteur de 75% du montant du don, dans la limite de 50 000 euros.

### ► Si vous êtes une entreprise

Vous bénéficiez d'une réduction de l'impôt sur les sociétés à hauteur de 60% du montant de votre don, dans la limite annuelle de 0,5% du chiffre d'affaires HT. Par exemple :

**Un don de 10 000 € vous coûte seulement 4 400 € après déduction fiscale**

Au-delà de 0,5% du chiffre d'affaires (dépassement du plafond) ou en cas d'exercice déficitaire, l'excédent de la réduction d'impôts est reportable sur les 5 exercices suivants (articles 200 et 238bis du Code Général des Impôts).

Fondation Paris-Sud Université

Avenue Jean Perrin, bât. 351  
91400 Orsay

[fondation@u-psud.fr](mailto:fondation@u-psud.fr) – 01 69 15 36 61

[www.fondation.u-psud.fr](http://www.fondation.u-psud.fr)

